PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 121

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – **Fax** : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 25 Mars 2021

EDITO

Mesdames et messieurs,

La situation sanitaire reste préoccupante sur l'ensemble du département ce qui a d'ailleurs conduit M. Le Préfet à rendre obligatoire le port du masque pour tout piéton circulant sur le domaine public au moins jusqu'au 7 avril prochain (voir par ailleurs).
Dans ce contexte, les membres du conseil municipal et du CCAS restent mobilisés et à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches : je pense notamment aux prises de rendez-vous pour vous faire vacciner, je sais que c'est parfois compliqué.
Malgré ce contexte, nous poursuivons nos investissements pour améliorer votre quotidien. Comme vous avez pu le voir, deux projets majeurs ont vu leur chantier démarrer : la salle polyvalente et la bibliothèque pour un montant de plus de 1,250 millions d'€ HT. Ces deux projets sont d'ailleurs deux outils qui, je l'espère, contribueront prochainement à un retour à une vie sociale des plus normales.
La commission culture du conseil municipal partagera prochainement, en lien avec les associations, ses ambitions en ce qui concerne l'animation culturelle autour de ces lieux. Une exposition permanente est par ailleurs prévue pour cet été en extérieur sur le site du parc des Hirondelles.
En espérant nous revoir rapidement,

Mickaël CHEVALIER

PELE – MELE :

1 – Inscription sur les listes électorales : nous vous rappelons qu'il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. Pour les scrutins des 13 et 20 juin, inscription avant le 7 mai. Renseignements en mairie.

2 – Végétation et entretien de vos abords : chaque habitant est responsable des abords de son logement. En bordure, l'élagage incombe au propriétaire ou à son locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. Il appartient donc à chacun de faucher et arracher les mauvaises herbes, tailler les branches qui dépassent sur l'espace public.
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public, et leur hauteur est de 2 mètres maximum voir moins suivant le dégagement de visibilité indispensable pour la circulation.

3 – Les cartes de pêche 2021 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez les dépositaires habituels. En retirant votre carte, pensez à demander la carte de la Rance et de ses ruisseaux. Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.

4 – Vente de cartes de pêche étang de Loziers : elles sont disponibles au VIVECO et au café Hazard à Quesnon.

5 – L'INSEE réalise une enquête de février à avril 2021 sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Dans ce cadre, vous serez peut être interrogé par une enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

6 – Le Service National Universel (SNU) : Le SNU s'adresse aux jeunes nés entre le 2 Juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comportera un séjour et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite. Le SNU s'articule en 3 phases :
➔ Un séjour de cohésion su 21 juin au 2 juillet 2021
➔ Une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures perlées (dans l'année qui suit)
➔ Un engagement de 3 mois minimum (facultatif)
Informations et inscriptions : snu.gouv.fr ou Tel : 02.96.62.83.49

7 – Afin de préparer sa saison estivale, **COOPERL** organise un **job dating** à destination des étudiants le 27 mars à partir de 10H30. CV à envoyer à recrute@cooperl.com ; renseignements au 02.96.30.79.10

8 – Le SDAEC (service de remplacement en agriculture) recherche 10 saisonniers organise un **job dating** au lycée de la Ville Davy le samedi 27 mars de 9h30 à 12h00.
Postulez sur : htts://careers.werecruit.io/fr/sdaec

9 – Collecte de sang : Lundi 26 Avril de 15 h 00 à 19 h 00 à La salle des Fêtes de Caulnes.

Horaires de la mairie :
Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.
Permanences :
Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.
Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Horaires de la Bibliothèque :
Le **mercredi** de 15h00 à 17h30
Le **samedi** de 10h30 à 12h00

Aide à l'usage du numérique, Aide aux démarches en ligne :

GRATUIT ! OUVERT A TOUS !
AVEC RENDEZ-VOUS DE PREFERENCE
Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches les 1er et 3ème mercredis de 9H00 à 12H00. *Partenariat avec Familles Rurales.*
Prochaines permanences en mairie : les 7 et 21 avril.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1er Mardi de chaque mois à la maison intercommunale de Caulnes sur Rendez Vous (Tel 02.96.88.70.30 ou 06.37.62.87.97)

Rappel : vous pouvez recevoir les informations de la commune sur votre smartphone grâce à l'application **Centolive**

DATES A RETENIR :

Portes Ouvertes (en présentiel ou en distanciel)
Portes ouvertes au Lycée La Providence de Montauban de Bretagne (Vendredi 9 avril et Samedi 10 Avril)

Festivités / Vie des associations de Mars et Avril :
Samedi 24 avril : Paëlla à emporter des Taupes à Plum' (inscriptions à la supérette avant le 17 Avril)

Messes :
Dimanche 28 mars : à Caulnes à 10h30 (rameaux)
Jeudi 1er Avril : à Plumaugat à 17h30
Dimanche 4 avril : à Plumaugat et à Caulnes à 10h30

Obligation du port du masque dans Les Côtes d'Armor :
Par arrêté préfectoral publié le 16 Mars 2021, le port du masque devient obligatoire pour tout piéton âgé de 11 ans et plus sauf :
les personnes en situation de handicap, les personnes pratiquant une activité physique et sportive
Cette obligation est valable au minimum jusqu'au 7 Avril 2021 inclus

Permanences du Secours Populaire :
une épicerie solidaire ouvre ses portes le mercredi 1 semaine sur 2 de 14H00 à 16H30 à la Maison des Associations, rue Valaise à Caulnes – Renseignements sur place ou au 07.84.39.25.35.
Prochaine permanence : 7 avril 2021

Permanences du Secours Catholique :
une boutique solidaire est ouverte à tous à Broons les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 14H30 à 17H00 au 41 rue de Brondineuf à Broons – Vous y trouverez des vêtements bébés, jeunes enfants et jouets
Renseignements au 02 96 84 62 48.
Prochaine permanence : les mercredis 7 et 21 Avril

Numéros d'urgences / numéros utiles :

Pompiers : 18 / Gendarmerie : 17 / SAMU : 15 **Appel d'urgence depuis votre fixe ou votre mobile : 112**

COVID 19 : Une plateforme téléphonique, accessible au 0800.130.000 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux.

Vigilance renforcée vis-à-vis des violences conjugales et intrafamiliales en période de confinement :
Le confinement à domicile peut créer un terreau propice aux violences conjugales intrafamiliales. Pour protéger et soutenir au mieux ceux qui en sont victimes, plusieurs dispositifs ont été mis en place.

La plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes https://arretonslesviolences.gouv.fr/ est opérationnelle 24h/24 et 7jours/7. Elle permet aux victimes de dialoguer en direct et de manière anonyme avec des policiers et des gendarmes spécialement formés et de pouvoir bénéficier d'assistance et de conseils.
Le 39-19 pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violence ; numéro gratuit fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 12h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

ESPACE FEMMES
Espace Steredenn – 1 route de Dinard à Dinan Tél. : 02.96.85.60.01 Site Internet : http://www.espacefemmes.steredenn.org

ASAD Méné Rance, Services aux personnes
16 Rue de Dinan – 22350 – Caulnes – 02 96 83 98 70

ASSISTANTE SOCIALE
Adresse : Maison Intercommunale, 10 rue Ville Chérel, 22350 Caulnes Tél. : 02.96.80.00.80